



---

CONSEIL CULTUREL  
DE LA  
COMMUNAUTÉ CULTURELLE FRANÇAISE

Session 1979-1980

---

28 NOVEMBRE 1979

---

**Projet de décret ajustant le budget des affaires culturelles  
de la communauté culturelle française de l'année budgétaire 1978 (1)**

**— SECTEUR CLASSES MOYENNES —**

**RAPPORT**

PRESENTE AU NOM DE LA COMMISSION  
DE LA POLITIQUE GENERALE  
PAR M. M. REMACLE

---

(1) Voir Doc. Conseil 5-III (S.E. 1979) - N° 1.

MESDAMES, MESSIEURS,

Votre commission de la Politique générale (1) a examiné, en sa séance du 6 novembre 1979, le projet de décret ajustant le budget des affaires culturelles de la communauté culturelle française de l'année budgétaire 1978, secteur Classes moyennes.

#### Discussion générale

Le représentant du ministre souligne le fait que les décrets présentés, dans chacun des secteurs, sont signés et présentés sous la responsabilité politique du ministre de la communauté française et non plus par le ministre des Classes moyennes.

Il rappelle également les réductions relatives aux crédits provisionnels.

#### Discussion des articles

Les articles ne donnent lieu à aucune observation.

#### Vote des articles et de l'ensemble du secteur Classes moyennes

Les articles et l'ensemble du secteur Classes moyennes du projet de décret ajustant le budget des affaires culturelles de la communauté culturelle française de l'année budgétaire 1978 sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

La commission décide de faire confiance au président et au rapporteur pour la rédaction du présent rapport.

*Le Rapporteur,*  
M. REMACLE.

*Le Président,*  
G. PAQUE.

---

(1) Ont participé aux travaux de la commission :  
MM. Paque (président), André, Delpérée, Gondry, Knoop, Lallemand, Lepaffe, Liénard, Mme Pétry, MM. Wauthy et M. Remacle (rapporteur).

A assisté aux travaux de la commission :  
Un représentant du ministre de la Communauté française.